1. Accueil
2. Entity Print

Taux interbancaires 21 Mars 2023

Les dernières parutions
Taux interbancaires 11 Mars 2024 Taux interbancaires 08 Mars 2024 Taux interbancaires 07 Mars 2024
Toutes les parutions

Taux quotidiens €STR et EONIA

Les valeurs du taux €STR et EONIA sont disponibles sur le portail Webstat en cliquant ici.

Taux quotidiens EURIBOR

	15/03/2023	16/03/2023	17/03/2023	20/03/2023	21/03/2023
EURIBOR - 1 semaine	2,415	2,424	2,482	2,565	2,712
EURIBOR - 1 mois	2,615	2,558	2,648	2,778	2,822
EURIBOR - 3 mois	2,815	2,646	2,750	2,892	2,908
EURIBOR - 6 mois	3,131	2,985	3,055	3,095	3,071
EURIBOR - 12 mois	3,662	3,359	3,380	3,395	3,322

Vous retrouverez l'historique de toutes ces séries réunies en un seul fichier, en cliquant ici.

Notes : - Euro Overnight Index Average (EONIA) : taux de référence pour les opérations de prêt interbancaires au jour le jour pratiqué dans la zone euro. À compter du 02 octobre 2019, le taux est calculé en ajoutant 8,5 points de base au taux €STR.

- Euro short-term rate (€STR) : taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euro non garantis pour les banques de la zone euro. Le taux est publié par la BCE à 8 heures (heure d'Europe centrale) tous les jours d'ouverture de TARGET 2. Si, après la publication, sont détectées des erreurs qui affectent l'€STR à concurrence de plus de 2 points de base, la BCE révisera et publiera de nouveau l'€STR le même jour, à 9 heures (heure d'Europe centrale). Sur le site de la BCE, aucune modification ne sera apportée à l'€STR après cette heure. L'€STR est calculé sous la forme d'une moyenne de taux d'intérêt pondérée par le volume de transactions réalisées.

- Euro Interbank Offered Rate (EURIBOR) : taux interbancaire offert entre banques de meilleures signatures pour la rémunération de dépots dans la zone euro. Il est calculé en effectuant une moyenne quotidienne des taux prêteurs sur 13 échéances communiqués par un échantillon de 57 établissements financiers les plus actifs de la zone Euro. Il est calculé sur la base de 360 jours et est diffusé à 11h le matin si au moins 50% des établissements constituant l'échantillon ont effectivement fourni une contribution. La moyenne est effectuée après élimination des 15% de cotation extrêmes (le nombre éliminé est toujours arrondi) et exprimée avec trois décimales.

La méthodologie est disponible sous le lien suivant.